



Groupe Travail Désertification

12 rue du courreau, 34380 Viols-le-Fort, France  
+33 (0)4 67 55 61 18 | www.gtdesertification.org

## COMPTE RENDU - REUNION GTD Montpellier - 12/11/2019

### Participants :

Manon Albagnac (CARI), René Billaz (AVSF), Christophe Brossé (CARI), Antoine Cornet (CARI), Laurette Gosso (Cepaze), Mamadou Komé (Inagrim), Regis Maubrey (Greenway International), Chrystelle Negrón (CARI), Grégoire Paccoud (Craterre), Vincent Peyrere (Institut Savory), Jacques Ryckelynck (Comité de jumelage Limours), Mahamadou Sissoko (Association Gogui), Bernard Terris (Danaya / Chargé de liaison ReSaD), Madiou Touré (CADERKAF).

### SESSION 1 : LE PLAIDOYER DU GTD

#### 1/ Retour sur les moments forts de 2019 :

##### A) DESERTIF' ACTIONS 2019 (D'A19) (MANON ALBAGNAC, CARI) – présentation en pièce jointe

- Plus de 350 participants issus de 36 pays, sur 3 jours de conférence + 1 journée grand public
- 250 000 euros de budget
- Retour sur le programme et les thématiques abordées : « GMV et société civile : passer à un cadre opérationnel de LCD », « Pastoralisme en zones arides : son rôle majeur dans la LCD », « La mise en œuvre de la NDT : enjeux de la gestion foncière », « Les multi-usages de l'eau : améliorer la gestion intégrée ».

**Ce sommet devait aider à construire un plaidoyer :** Se positionner dans un contexte de prises de décisions internationales :

- La lutte contre la désertification au cœur des enjeux au Sahel
- La terre comme socle commun aux 3 Conventions de Rio (COP en 2019 et 2020)
- Décennie des Nations-Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)
- Décennie des Nations-Unies pour la restauration des écosystèmes (2021- 2030)

#### Recommandations issues des quatre ateliers thématiques :

- Opérationnaliser la **GMV** à travers une communication plus lisible et une structuration de l'implication de la SC
- Renouer le dialogue sur les **parcours pastoraux** pour définir des actions de restauration et des projets structurants
- Intégrer la **sécurisation foncière** pour les communautés rurales dans tous les grands projets de restauration (NDT)
- Répondre aux enjeux de production de données sur les **ressources en eau**, de renforcement des acteurs et de concertation

#### COMMENTAIRES ET QUESTIONS :

- Quels retours ont été faits sur la **question des données sur les ressources en eau** (R. Maubrey): pas de réponse précise n'a été apportée au cours de D'A, des données existent mais ne sont pas nécessairement accessibles : il faut faire un plaidoyer pour le partage d'informations issues de la recherche, pour les acteurs de terrain, mais aussi actualiser les données qui sont parfois anciennes.



- Question de la **difficulté de financement de tels évènements** : en conséquence, il n'est pas prévu de Désertif'actions à ce stade en 2021, la prochaine édition aura plutôt lieu en 2023. De plus, il n'est pas forcément pertinent d'organiser un tel événement tous les 2 ans.
- Quid de la **Grande Muraille Verte et de l'aspect « muraille d'arbres »** : le terme « Muraille » est aujourd'hui plutôt symbolique, aujourd'hui l'idée n'est plus simplement de construire une muraille d'arbres, mais surtout de construire des pôles ruraux et productifs sur le tracé initial de la muraille, en plus de planter des arbres. Mais la communication doit être améliorée à ce sujet.

**B) RESTITUTION : CONFERENCE DES PARTIES 14 DE LA CNULCD (BERNARD TERRIS, DANAYA) – présentation et compte rendu en pièce jointe**

- **Délégation ReSaD/RADDO :**
  - 24 participants et 8 pays représentés : France, Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie, Mali, Niger et Burkina Faso.
- **Présentation et fonctionnement d'une COP ?** >> les Conférences de parties fonctionnent un peu comme un salon (avec en plus des sessions plénières de nombreux évènements parallèles : CRIC , CST, etc). Les décisions prises en COP ne sont néanmoins pas contraignantes.
- **Une grande délégation française** a participé à cette COP, une préparation a été faite en amont avec les instances nationales pour préparer la position de la France.
- **Enjeux de cette COP :**
  - Les thématiques principales : l'Objectif de Développement Durable (ODD) 15.3 et la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT), genre et égalité des sexes, la sécheresse, les tempêtes de sable et de poussière, les régimes fonciers (cette dernière thématique est nouvelle à l'ordre du jour d'une COP)
  - Question foncière : il est question de sécuriser les droits fonciers des paysans pour que les terres ne changent pas de propriétaire/gestionnaire d'une année sur l'autre et que les paysans soient incités à les entretenir sur le long terme.
- **La COP comme outil de plaidoyer pour les Organisations de la Société Civile (OSC) :**
  - Les OSC peuvent s'exprimer en plénière lors de la Session de Dialogue Ouvert prévue à cet effet.
  - A l'issue de cette session, une Déclaration des OSC est produite, avec les recommandations de la société civile.
  - Les OSC participent aussi par le biais de la diffusion d'une newsletter, organisent des side events ainsi que de multiples rencontres informelles entre délégations, avec des scientifiques, etc.
- **Enjeux portés par les OSC :**
  - La reconnaissance du fait que les initiatives locales contribuent à la NdT (Rappel sur la NDT : elle constitue la cible 15.3 des ODDs et représente une situation de neutralité combinant une réduction du taux de dégradation des terres et une restauration des terres dégradées : l'idée est d'atteindre un ratio de 0 terres dégradées supplémentaires par an.)
  - La reconnaissance de la nécessité de sécurité foncière ;
  - La reconnaissance de l'implication de la société civile (en particulier les jeunes, les femmes, les enfants) pour garantir la durabilité ;
  - L'accès aux financements pour les ONG qui soutiennent les communautés ;
  - Transformer notre société pour atteindre une plus grande durabilité et égalité.
  - Les messages et recommandations de D'A19
- **Impressions générales sur la COP14:**



- Une certaine incertitude sur les effets concrets qui découleront de cette COP, malgré les bonnes volontés et un espoir positif : il faut se poser la question d'une meilleure utilisation de cet outil par la société civile.

- **Préconisations :**

- Planifier une meilleure préparation en amont.
- être plus clairs dans les messages portés par les OSC.

**COMMENTAIRES ET QUESTIONS :**

- Sur la question foncière : l'accès aux terres de manière pérennes est important, pour assurer un entretien et une restauration à long terme des terres.
- Il ne faut pas avoir trop de messages et être clairs pour véhiculer les messages des OSC, mais aussi savoir se positionner sur tous les sujets à l'ordre du jour d'une COP : c'est pour cela qu'une préparation importante est nécessaire en amont (travail des textes et documents officiels, concertations, etc), ce qui a été le cas cette année et a permis au GTD de travailler en lien avec les pouvoirs publics sur les recommandations à faire lors de cette COP
  - Il aurait aussi fallu mieux s'organiser pour intégrer les positions de D'A19 dans les décisions lors de cette COP. : lors de la COP14 cela n'a pas été le cas, car la demande doit être introduite physiquement par un Etat.
- La COP représente aussi une occasion de rencontrer de nombreux autres acteurs comme des bailleurs de fonds par exemple et échanger avec eux.
- Il sera aussi important pour les membres du GTD de s'impliquer dans l'élaboration de la nouvelle stratégie française en matière de lutte contre la désertification, qui n'a pas été renouvelée depuis 2006. Le processus de révision a déjà été lancé, et les membres du GTD ont été invités à y participer. Il est donc rappelé à chacun de penser à faire ses retours lors des prochaines phases de rédaction de la stratégie

**Préparation des prochaines COP :**

- **Préparer le travail le plus tôt possible**, et organiser D'A (en 2023) plus tôt dans l'année en conséquence (pas un ou deux mois avant la COP), pour pouvoir mieux anticiper le portage de la déclaration de D'A, comme positions principales de la société civile.
- **Panel des OSC :**
  - Rappel : ce panel a pour but de faciliter la participation et la visibilité des OSC au sein de la Convention, et rassembler les positions des OSC. Il est élu pour 2 ans et est composé de représentants des 5 régions du monde.
  - Serait-il intéressant de proposer quelqu'un du GTD pour le panel de la prochaine COP ? Les élections ont lieu en Janvier 2020, une personne d'un organisme membre du GTD pourrait se présenter. Le CARI souhaiterait plutôt proposer quelqu'un en 2022 pour la préparation lors de la COP de 2023.
  - Quid de l'élection des membres de ce panel: avec le système actuel, c'est toujours une personne seule (issue d'une organisation de la société civile accréditée) qui se présente : il serait pourtant plus intéressant d'élire une ONG/ un organisme dans son ensemble au panel. La question d'un suppléant a été évoquée avec l'UNCCD
- Question de la **participation au CRIC** (Comité pour le suivi et la mise en œuvre de la Convention): Le panel des OSC ayant arrêté lors du CRIC des recommandations de la SC pour la COP, se pose la question si le GTD ne devrait pas aussi être présent au CRIC, qui est la réunion de préparation de la COP, comme cela a pu être le cas à différentes occasions dans les années précédentes? Les questions budgétaires sont questionnées de fait.
- Il faudrait essayer de faire des connexions entre les pays de chaque région de la CNULD, pour préparer les COP.



## 2/ Les prochains évènements internationaux :

### A) PRESENTATION DES EVENEMENTS INTERNATIONAUX A VENIR (CHRISTELLE NEGRON, CARI) – présentation en pièce jointe

#### **Climat : COP25 de la Convention cadre des nations unies sur le changement climatique (CCNUCC)**

**Date:** 2 au 13 décembre 2019

**Lieu:** relocalisé à Madrid (Espagne) (initialement au Chili), sous présidence Chilienne.

**En amont: Sommet spécial sur le Climat (septembre 2019)**

→ Appel à réduire de 45% les GES sur les 10 ans à venir, et à les supprimer entièrement à l'horizon 2050.

**Enjeu principal de la COP25 Climat:** contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C pour limiter les conséquences négatives du changement climatique.

→ Etablir des plans d'actions concrets et redoubler d'efforts.

#### **Biodiversité : Congrès mondial de la nature – Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)**

**En amont:** publication du rapport de l'IPBES et adoption en 2019 de la « Charte de Metz sur la biodiversité » par la France et les pays du G7 environnement.

**Date:** 11 au 19 Juin 2020

**Lieu:** Marseille (France)

**Thématiques clés:** paysages, eau douce, océans, changement climatique, droits et gouvernance, systèmes économiques et financiers, savoir, innovation et technologie.

**Objectifs du forum:**

1. Montrer que la protection de la nature produit des résultats,
2. Renforcer la mobilisation des prochaines générations de leaders,
3. Catalyser l'action et les initiatives transformatrices,
4. Mobiliser l'Union (UICN) dans son ensemble,
5. Intégrer et généraliser la protection de la nature.

Le Congrès de l'UICN est le plus grand événement de conservation de la nature au monde.

**Année 2020: cruciale pour définir la prochaine décennie.**

- Inscrire la biodiversité dans une stratégie nationale et mondiale
- Étape clé avant la COP15 de Pékin (octobre 2020)
- Plus de 10 000 participants attendus, avec pour la première fois un accueil du grand public au sein des « Espaces Générations Nature ».

>> Probable participation du GTD à cet événement, à discuter et prévoir.

#### **COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)**

**Date:** Octobre 2020

**Lieu:** Chine

**Enjeux:** Échéance historique :

- Fin du Plan d'action stratégique 2011-2020: Objectifs d'Aichi non atteints...
- ... en parallèle une augmentation de la pression sur les écosystèmes



Une première réunion du « **groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020** » s'est tenue à **Nairobi du 27 au 30 août 2019**. Le résultat principal de Nairobi est la production d'un document officieux décrivant la structure et les éléments possibles du cadre post-2020. Piliers de négociation qui se dégagent:

- **Les objectifs post-2020, au sens large.** Il s'agit ici de définir plus concrètement des objectifs de long terme (Vision 2050), les étapes intermédiaires (Mission 2030) et la liste des objectifs qui viendront succéder aux Objectifs d'Aichi, y compris les indicateurs qui serviront au suivi de leur mise en œuvre.
- **Les moyens et conditions de mise en œuvre.**
- **Mécanismes transparence et de redevabilité**
- **Questions transversales et intersectorielles.** Il est ici question des interactions avec les secteurs socioéconomiques, de l'en-capacitation (*empowerment*) des peuples « indigènes et communautés locales », ou encore des jeunes, de l'égalité des genres ou encore des approches par les droits.

#### **COMMENTAIRES ET QUESTIONS :**

- **La gestion des terres est essentielle dans lutte contre réchauffement climatique et dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité** > cela a été démontré dans les rapports de l'IPBES et du GIEC publiés en 2019 : ces rapports donnent l'opportunité à la lutte contre la désertification d'être reconnue à plus grande échelle.
- Question de savoir si **l'accréditation à une Convention permet la participation auprès des autres Conventions** (ex. Climat et Biodiversité) ? Actuellement cela n'est pas possible. Chaque convention est gérée administrativement de façon indépendante. Des synergies thématiques commencent à voir le jour de façon officielle mais la mécanique reste individuelle.
- En 2020, il faudra, au sein du GTD, **mettre un accent fort sur la thématique de la biodiversité** (comme auront lieu le congrès de l'UICN + la COP Biodiversité), c'est d'ailleurs ce qui est prévu plus globalement dans la stratégie de la France en matière environnementale.
- Le CSFD veut publier, au début du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, **un papier de position sur le lien entre biodiversité et désertification** : il serait intéressant de mettre ce travail en commun avec le papier sur le même thème commencé par le GTD en 2018.



## SESSION 2 : ECHANGE SUR LES EXPERIENCES DES MEMBRES

### 1/ Partage de connaissances des membres du GTD :

#### A) LA PERMACULTURE – (LAURETTE GOSSO, CEPAZE) – présentation en pièce jointe

- La permaculture pourrait se définir comme l'agriculture de la photosynthèse et répond à la loi de l'abondance naturelle. La solution à tous les problèmes vitaux de l'humanité est la photosynthèse, qui se fait au niveau des feuilles, donc par le végétal. La chlorophylle est en effet l'élément fondamental pour la santé (tout ce qui est organique), de même que l'absorption du CO2 de l'atmosphère par les feuilles qui va s'intégrer dans la terre. La permaculture est un concept très holistique, aux innombrables applications et non un ensemble de techniques agricoles ou de jardinage (la fameuse culture sur butte ou en lasagne). **C'est avant tout une démarche éthique de planification d'un lieu, applicable à toutes les échelles (agriculture, balcon, société, architecture pour une sobriété d'usage et plus d'ergonomie) permettant une utilisation optimale des ressources naturelles et humaines.**
- La permaculture s'appuie sur 3 éthiques fortes (prendre soin de la nature, prendre soin de l'humain, produire abondamment et partager équitablement les surplus/prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain, reboiser massivement). **Son objectif est de créer un écosystème au service de l'homme s'inspirant des systèmes naturels, concrétisé par un design.**
- L'un des principes fondamentaux de la permaculture est l'**auto-gestion** (systèmes auto-gérés pour auto-régulation) : produire pour ne plus dépendre des systèmes et fixer des limites à la croissance (matérielle et humaine et de la consommation).

#### Vidéos sur le reverdissement des déserts par la permaculture et sur l'introduction des animaux pour rendre les populations résilientes au changement climatique & Exemples réussis de permaculture :

- Vidéo - Un désert vert avec John D. Liu - VPRO Documentaire - 2012 : <https://www.youtube.com/watch?v=IDgDWbQtIKI>
- Projet de ferme – école à Kadomba au Burkina Faso : <https://fr.ulule.com/permaculture-kadomba/>
- Cameroun : La permaculture est 'la méthode africaine' employée dans l'unique écovillage du pays (IPS) - <http://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/2015/08/cameroun-la-permaculture-est-la-methode-africaine-employee-dans-lunique-ecovillage-du-pays-ips-12565>
- Agriculture durable Afrique : la Permaculture : <https://www.agriculture-afrique.com/category/permaculture/>
- Vidéo - Le Permaculture Research Institute au Kenya : <https://www.youtube.com/watch?v=IJuHQF5Xgg>
- La permaculture est une voie d'avenir pour les pays du Sud : <https://reporterre.net/La-permaculture-est-une-voie-d-avenir-pour-les-pays-du-Sud>

#### COMMENTAIRES ET QUESTIONS :

- **Question des termes et de l'appellation « Permaculture »** (quelle est la différence entre permaculture et agroécologie) : la distinction avec l'agroécologie n'est pas toujours évidente, mais la permaculture s'apparenterait plutôt à un design, un mode de vie et pas seulement un système agricole, qui engloberait l'agroécologie, plus spécifique à l'espace de culture.
- La permaculture s'apparenterait plutôt à une démarche, applicable de partout, plutôt qu'un modèle donné.





**B) L'APPROCHE "SAVORY" (GESTION HOLISTIQUE) – (VINCENT PEREYRE, INSTITUT SAVORY) – présentations en pièce jointe**

**Vidéo illustrative :**

« Maximiser l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol : Les principes » : <https://www.youtube.com/watch?v=TIHBcoFaggU>

**COMMENTAIRES ET QUESTIONS :**

- **Quid de la définition du terme « holistique »:** dans la méthode Savroy, on parle d'une méthode holistique dans le sens où il est question de prendre en compte l'environnement et tout ce qui est en lien avec l'élevage, mais le terme « holistique » ne s'entend pas vraiment au sens de la prise en compte de diverses techniques, méthodes ou d'autres aspects plus larges, qui vont au-delà de l'élevage.
- **Est-ce que cette méthode fonctionnerait aussi au Sahel :** il n'y a aujourd'hui à priori pas de résultats scientifiquement démontrés à ce niveau, il manque encore des informations pour pouvoir vraiment savoir si la méthode serait applicable dans les zones du sahel. 2 points majeurs concernant l'application au Sahel :
  - La méthode Savory permet de faire revenir les plantes pérennes, or au Sahel on a surtout des plantes annuelles
  - La difficulté de l'organisation sociale afin de mettre en place la technique Savory dont on peut voir l'efficacité au sein de « ranch ».

Néanmoins des expérimentations peuvent être menées en considérant ces 2 points afin de voir si cette pratique pourrait être pertinente ou pas pour le Sahel.



## SESSION 3 : MONTAGE DE PROJET DE CHANGEMENT D'ECHELLE

### 1/ Décision finale de la région identifiée pour le projet :

- C'est le **cercle de Nioro** au Mali qui a été retenu suite au vote (les votes comptabilisés sont ceux des membres du GTD qui ont participé aux premières réunions sur ce projet), bien que peu de membres du GTD aient voté dans l'ensemble.

Membre GTD	Cercle de Nioro (Mali)	Cercle de Kayes (Mali)
L. Gosso (CEPAZE)		
E. Patetsos (Terre et Humanisme)		
L.Zabbaou (Montreuil)		
C. Tschaege (Conseil Départemental de l'Essonne)		
J. Ryckelynck (Limours)		
S. Mason (AVSF)		
R. Billaz (AVSF)		
B. Terris (Danaya)		
R. Maubrey (Greenway International)		
M. Touré (Caderkaf)		
J.M. Garreau (Sos Sahel)		
V. Pereyre (Institut Savory)		
M. Komé (Inagrim)		
M. Sacko (Association Gogui)		

#### Légende :

Choix	Ne se prononce pas
-------	--------------------

#### Avantages de la zone du Cercle de Nioro :

- Les infrastructures nécessaires pour développer un projet sont déjà disponibles sur place.
- Plusieurs actions ont déjà été menées sur place et de nombreux organismes de développement se sont rendus sur place.
- La présence d'une coopération décentralisée forte et ancienne
- De nombreux acteurs sur la zone

\* \* \*

#### Apports de Jacques Ryckelynck (Comité de jumelage de Limours) :

##### 1. Présence d'une forte compétence locale en matière d'agroécologie :

- 7 ingénieurs agronomes sur le cercle de Nioro (en perspective la création d'une association-conseil)
- Modibo Traoré, ingénieur de l'IPR Katibougou, aménagiste, producteur de semences de produits bio (bio pesticides fournis par l'IPR de K.), a réalisé des formations auprès d'agriculteurs en cordons pierreux et culture zaï.
- Agence Kared, basée à Nioro, directeur : Modibo Traoré, maître d'oeuvre du programme Essonne-Sahel dans l'aménagement de bas-fonds dans les cercles de Nioro et Diéma

##### 2. Au Mali, l'aménagement rural est confié aux communes; la contribution des élus permet de mieux maîtriser les conflits; c'est l'expérience d'Essonne-Sahel dans l'aménagement de bas-fonds (400ha



aménagés dans 16 communes depuis 1996). Essonne-Sahel poursuit cette action avec le soutien financier des migrants et du CODEV. Ils sont des relais précieux par leurs visites sur le terrain.

- Le président du syndicat intercommunal de l'ensemble des communes du cercle de Nioro (16), Bakary Sidibé, est ingénieur agronome et maire d'une commune rurale, Simby. Il a évidemment une excellente connaissance des difficultés de sa zone. Il a été réélu en 2016, chose rare.

3. Le président du Conseil Départemental de l'Essonne, François Durovray, a tenu vendredi 8 novembre 2019 une rencontre avec les associations en coopération avec le Mali, en prévision de ses rencontres avec les autorités maliennes début décembre à Bamako; l'un des objets était l'insécurité alimentaire en zone sahélienne,

\* \* \*

- Le Cercle de Nioro peut fournir un environnement qui pourrait assurer une certaine pérennité au projet.

#### Question du portage du projet :

- Pour porter un projet, il faut être une structure formelle mais le GTD est un réseau informel : il faut donc qu'une structure / un partenaire le porte. **SOS Sahel** pourrait potentiellement porter le projet, c'est à confirmer : Bernard Terris doit rencontrer J.-M. Garreau le 23 novembre à Ouagadougou pour étudier la collaboration possible, et voir si elle est confirmable.
- Si SOS Sahel porte le projet, les membres du GTD doivent tout de même pouvoir continuer à s'impliquer dans le projet, aussi en termes de capitalisation. Il faut donc fixer comme objectif, dans la définition des modalités de ce projet, que la capitalisation reste globalement au sein du GTD qu'il reste une marge de manœuvre au GTD, et qu'il ne soit au contraire pas effacé dans ce projet. Le projet doit rester un projet collectif.
- Idéalement, il faudrait créer un **consortium** de plusieurs organisations, porté par SOS Sahel par exemple.

#### Question de la sécurité (travail en zone « classée rouge ») et de l'organisation autour du projet :

- **Accès au financement** : l'argent n'est pas alloué de la même manière en zone rouge que dans les autres zones. L'AFD par exemple peut octroyer des financements en zone rouge, l'Union européenne aussi, mais beaucoup de collectivités locales ont tendance à freiner l'action en zone rouge (ce qui n'est néanmoins pas le cas du Conseil Départemental de l'Essonne).
- **Déplacement sur le terrain** : Le fait d'être en zone rouge limite les déplacements des acteurs du Nord sur le terrain. Une plus grande action des partenaires du sud est donc à prévoir. La question qui se pose concerne le caractère pilote du projet et le renforcement de la collectivité locale malienne. Ceci est à prendre en compte si l'on souhaite une pleine réussite du projet.
- De même, les problèmes de sécurité ne concernent pas que les étrangers : les locaux peuvent aussi être mis en péril lorsqu'ils travaillent sur des projets financés par des bailleurs internationaux et étrangers. Mais de la même manière, le risque n'est pas forcément inhérent aux zones classées rouges : il existe aussi un risque lorsqu'un financement important arrive dans une zone qui n'est pas classée rouge

## 2/ Les prochaines étapes de construction du projet:

#### Identifier les points clés qui doivent être pris en compte dans la définition du projet :

- Il faut réussir à créer une **dynamique économique** pour aboutir à une certaine autonomie du territoire à terme.



- La zone doit devenir attrayante, notamment pour réussir, à terme, à faire revenir les jeunes dans le Cercle de Nioro, pouvoir leur assurer un avenir et des opportunités.
- Il faut veiller à bien **impliquer les élus et les collectivités locales** dès le début du projet, et s'assurer de leur accord et leur coopération.
- Le projet nécessite une **coopération forte entre les différents acteurs de la zone** (paysans, collectivités locales, associations, etc.) : au Mali, les communes sont notamment responsables de l'aménagement de leur territoire.
- Il faut aussi **impliquer les migrants** dans la définition de ce projet : le rôle des migrants est important puisque de nombreux Maliens issus du Cercle de Nioro ont émigré en région Parisienne et y ont une assez forte présence, il faudrait donc prendre contact avec les associations de migrants, qui pourront agir comme relais avec le terrain. Ces relais permettront de plus à mieux faire comprendre les objectifs du projet.

### S 'informer, diagnostiquer et enquêter sur les besoins de la zone :

*Au préalable :*

- Pour mener ces diagnostics et enquêtes : il faut se concentrer sur **l'accompagnement et la réponse aux vraies demandes** : en matière de formation, de développement d'infrastructure, de maintenance, d'entretien, ...
- **La demande doit émaner de la population locale** et il faut mobiliser les locaux dans cette phase de diagnostic initial: Cela passe notamment par la prise de contact avec divers groupes sociaux : les jeunes, les groupements de femmes, etc. Les attentes étudiées doivent être locales, mais pas trop non plus pour pouvoir ensuite évoluer à une échelle plus globale, comme il s'agit d'un projet de changement d'échelle.
- Il faut se munir des **plans de développement de la zone**, mais aussi des retours des ONG et autres organismes qui ont agit dans la zone : quels sont les résultats, les acquis, etc.
- Il faudra aussi faire un diagnostic des **services de l'état** qui existent déjà sur place .

*Organisation pour mener les diagnostics et enquêtes :*

- Bernard Terris (Danaya) et Laurette Gosso (CEPAZE) se rendent prochainement au Mali et suggèrent de mener des petites enquêtes préliminaires sur le terrain en rencontrant plusieurs acteurs.
- **Méthodologie pour mener les enquêtes** : le CARI et d'autres associations disposent de compétences en matière de méthodes d'enquêtes, pour faire remonter les besoins : il faut miser sur ces compétences et cette méthodologie pour effectuer correctement les enquêtes.
- Cette première phase de diagnostics nécessitera aussi **des moyens financiers** : les membres du GTD doivent se donner les moyens pour le faire, pour se rendre sur place, prendre contact avec les populations locales, étudier et réfléchir à leurs besoins réels. SOS Sahel devrait s'occuper de chercher des financements pour cette phase, pour qu'ils puissent être impliqués dès le début du projet.

### Quels types d'actions peuvent être menées, dans quels secteurs ?

- Comme plusieurs actions ont déjà été menés dans le passé dans cette zone, il faut **se concentrer sur ce qui se fait déjà et le renforcer**.
- Idées de domaines d'action:
  - Inclusion économique et sociale des femmes et jeunes,
  - Développement rural,
  - Lutte contre insécurité alimentaire,
  - Ancrage territorial des populations,
  - Prévention des conflits, cohésion sociale
  - Education,
  - Résilience face aux changements climatiques,



- Gestion des déchets,
  - Technologies de l'information et la communication.
- Idée de **créer des centres de formation techniques** : cela sera compliqué, notamment pour la pérennité financière du centre en question : il faut se renseigner pour savoir s'il existe déjà un centre de formation sur place et renforcer ses compétences pour s'appuyer dessus.
  - Nioro est une **zone d'élevage** par excellence : des activités comme l'aviculture, la pisciculture, etc. peuvent très bien fonctionner dans cette zone.

### Partenaires et organismes à contacter :

- Plus globalement, il faut voir quels organismes se sont déjà rendus dans la zone, sont présents sur place et ce qu'ils ont fait
- Organismes à contacter :
  - Le Ministère des affaires étrangères : Le CARI peut contacter le MAE pour savoir s'ils peuvent fournir leur appui au début du projet.
  - Le Conseil départemental de l'Essonne : il faut voir comment ils peuvent être impliqués dans ce projet.
  - L'association AMSI, qui mènent des projets dans la région et sont très actifs, et qui regroupent presque tous les ressortissants de Nioro.

### Constitution d'un groupe de travail :

- Idéalement ce groupe, moteur du projet, doit être composé de membres de la Diaspora Malienne et d'ONG françaises:
  - **Mali** : Inagrim (Mamadou Komé), Caderkaf (Madiou Touré), Gogui (Mahamadou Sissoko),
  - **France** : CEPAZE (Laurette Gosso) , Danaya (Bernard Terris), AVSF (René Billaz), le CARI (Christophe Brossé), et SOS Sahel (si leur participation au projet est confirmée)
- **Coordinateur du groupe de travail** : Bernard Terris .
- **Premiers objectifs** :
  - Effectuer un premier diagnostic du territoire, en l'occurrence :
    - Recenser les acteurs du territoire (ONG, services techniques locaux et nationaux) et leurs domaines d'intervention ;
    - Quels sont les résultats obtenus par ces acteurs, échecs et succès, depuis une dizaine d'années
    - Détecter les « agents actifs » présents sur le territoire
    - Recenser ce que sont devenus les jeunes qui ont obtenu leur DEF (équivalent BEPC) ou plus : sont-ils resté sur le territoire, ou ont-ils migré ? Particulièrement les jeunes femmes.
    - Obtenir une carte de l'IGM au 1/200 000é (Madiou Touré pour le 1<sup>er</sup> décembre)
- Par ailleurs, il sera nécessaire d'envisager le type de partenariat entre chacun des acteurs pour que chacun « y trouve son compte », particulièrement sur la reconnaissance des résultats obtenus à terme, et la possibilité pour chacun de les capitaliser à leur juste valeur
- Dans les prochaines semaines, 3 missions au Mali aideront à avancer sur cette partie :
  - Danaya début décembre ;
  - Cepaze en janvier,
  - Comité de Jumelage de Limours en janvier

**À NOTER : LE TRAVAIL SUR CE PROJET ÉTANT IMPORTANT EN TEMPS DE TRAVAIL, IL EST DÉCIDÉ QUE LE GROUPE DE TRAVAIL ET LES PERSONNES VOLONTAIRES POUR Y PARTICIPER, LE FASSENT MAJORITAIREMENT EN DEHORS DES RÉUNIONS GTD, AFIN DE NE PAS PÉNALISER LES AUTRES SUJETS GÉNÉRALEMENT TRAITÉS LORS DES RENCONTRES DU GTD. IL SERA SIMPLEMENT PROPOSÉ DE TEMPS EN TEMPS AU GROUPE DE**



## To do list :

- ✓ S'accréditer à la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification (pour les membres qui ne l'ont pas encore fait, plus d'informations : <https://www.unccd.int/convention/stakeholders/civil-society-organizations/conferences-and-cso-accreditation>)
  - ✓ Demander une confirmation de SOS Sahel pour le portage du projet → **Bernard Terris**
  - ✓ Mettre les documents relatifs au projets sur la dropbox qui sera créée à cet effet
    - Fournir les plans de développement de la zone du Cercle de Nioro
    - Fournir la carte de l'Institut géographique du Mali (carte 200 millième de 2016 ) → **Madiou Touré**
  - ✓ Se renseigner pour savoir s'il existe un centre de formation dans le Cercle de Nioro
  - ✓ Lancer la première réunion du groupe de travail → **Bernard Terris**
  - ✓ Prendre contact avec les divers potentiels partenaires identifiés
  - ✓ Définir une personne ressource sur la zone : **Jacques Ryckelynck ?**
- 

